



## FICHE TECHNIQUE ET PEDAGOGIQUE

Formation professionnelle « *Actualités juridiques en droit équin* »

Le 08 juillet 2019 – Paris

### Objectifs

- Offrir aux stagiaires une actualisation de leurs connaissances en droit équin en proposant une analyse précise des textes et de la jurisprudence récente.
- Apporter aux stagiaires une meilleure connaissance des enjeux juridiques de la filière équine.
- Permettre aux participants et aux intervenants d'échanger et débattre sur les problématiques juridiques existant autour des chevaux et de leur utilisation.

### Public et pré-requis

Cette journée de formation est ouverte aux personnes disposant de connaissance juridiques de base et exerçant une profession juridique.

### Durée et répartition dans le temps

6h00 de formation réparties sur une journée.

Début : 09h00.

Fin : 17h30.

### Contenu

- Actualité : dopage et sports équestres ;
- Actualité : droit rural et cheval ;
- Actualité législative et panorama de jurisprudence : droit de la responsabilité civile appliqué aux activités équestres ;
- Actualité : vente d'équidés ;
- Actualité : bien-être du cheval.

## Moyens pédagogiques

- Interventions théoriques et pratiques (analyse des textes et de la jurisprudence) ;
- Illustrations avec présentations power point ;
- Echanges et débats avec la salle ;
- Remise d'un document d'accueil à tous les participants ;
- Envoi d'un compte-rendu détaillé de la journée (interventions et jurisprudences) par mail à l'issue de la formation.

## Moyens techniques

- Salle de formation équipée mise à disposition par la FNCCR (fédération nationale des collectivités concédantes et régies) ;
- Vidéoprojecteur.

## Moyens d'encadrement

Organisatrices : Claire Bobin et Laurie Bessette, salariées de l'Institut du droit équin.

Formateurs : Lauren SIGLER, avocat ; Sophie BEUCHER, avocat ; Camille MORIN, avocat ; Anne DEBDERNARD, avocat ; Déborah BARDOU, salariée Fédération française d'équitation ; Paul-Marie GADOT, vétérinaire France Galop.

## Modalités de mise en œuvre et d'appréciation des résultats

- Evaluation des acquis : néant,
- Feuille d'émargement (une le matin et une l'après-midi),
- Envoi systématique d'une attestation de présence (validation des heures de formation continue obligatoire pour les professions concernées),
- Remise d'une fiche d'évaluation le jour de la formation et envoi d'un questionnaire permettant de mesurer l'impact de la formation après le déroulement de la formation.

# FORMATION PROFESSIONNELLE - PARIS

## INSTITUT DU DROIT ÉQUIN

(Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 74.87.01052.87 auprès du Préfet de Région du Limousin)

### ACTUALITÉS JURIDIQUES EN DROIT ÉQUIN

**Date et Horaires** : Le lundi 08 juillet 2019 de 09h00 à 17h30

**Lieu** : PARIS - 20, bd. de Latour Maubourg (salle du RDC) 75007

## PROGRAMME

Accueil et introduction (09H00)

**1- Actualité : dopage et sports équestres (09h30 - 10H30)**

*Lauren SIGLER, avocat.*

**2- Actualité : droit rural et cheval (10H30 - 11H30)**

*Sophie BEUCHER, Avocat au barreau d'Angers.*

**3- Actualité législative et panorama de jurisprudence : droit de la responsabilité civile appliqué aux activités équestres et hippiques (11h30 - 12h30)**

*Camille MORIN, Avocat au barreau de Marseille.*

**PAUSE DÉJEUNER (plateaux repas sur commande) (12h45 – 14h15)**

**4- Actualité : Vente d'équidés (14H30 - 15H30)**

*Anne DEBERNARD, Avocat au barreau de Limoges.*

**5- Actualité : bien-être du cheval (15h30 - 17h00)**

*Déborah BARDOU, responsable bien-être Fédération française d'Équitation / Paul-Marie GADOT, vétérinaire France Galop.*

**6- Discussions et débats (17h00 – 17h30)**

Pot de l'amitié : 17h30

**Validation de 6h00 de formation continue obligatoire pour les professions concernées.**

**Cette formation a été homologuée par le Conseil National des Barreaux.**



Institut du Droit Équin

CDES – Hôtel Burgy - 13, rue de Genève – 87100 LIMOGES

Tel : 05.55.45.76.30/33 – E-mail : [contact@institut-droit-equin.fr](mailto:contact@institut-droit-equin.fr) / [droitequin@gmail.com](mailto:droitequin@gmail.com)

[www.institut-droit-equin.fr](http://www.institut-droit-equin.fr)

**Bulletin d'inscription**  
**Formation professionnelle du 08 juillet 2019**  
**PARIS**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

E-mail : ..... Téléphone : .....

Fonction : .....

- Désire participer à la journée de formation professionnelle « *Actualités juridiques en droit équin* » du 08 juillet 2019 (09h00 – 17h30) et s'engage à verser la somme de 200 € TTC par chèque.
- Désire participer à la journée de formation et déjeuner sur place (+30 € le plateau repas) et s'engage à verser la somme de 230 € TTC par chèque.
- Tarif étudiant** : désire participer à la journée de formation professionnelle « *Actualités juridiques en droit équin* » du 08 juillet 2019 (09h00 – 17h30) et s'engage à verser la somme de 100 € TTC par chèque (avec copie de la carte étudiante).
- Tarif étudiant** : Désire participer à la journée de formation et déjeuner sur place (+30 € le plateau repas) et s'engage à verser la somme de 130 € TTC par chèque (avec copie de la carte étudiante).

A.....

le.....

Signature